

Le prix pour la paix institué par Lady Aberdeen...

Autor(en): **Aberdeen**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **25 (1937)**

Heft 491

PDF erstellt am: **23.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-262552>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

diar, entre des époux divorcés, entre un enfant naturel et son père, par exemple. Plusieurs fois on a demandé au S. S. J. de surveiller la bonne exécution d'un droit de visite accordé à celui des parents qui n'a pas la puissance paternelle. Rôle d'intermédiaire aussi pour obliger le débiteur d'une pension alimentaire à s'exécuter; rôle difficile, à cette époque de chômage surtout. Au cours de cette dernière année, 2000 fr. ont été remis par notre intermédiaire par 11 débiteurs à 13 femmes et enfants.

Dans quelques cas, le Service Féminin ou le Secrétariat pour la Protection des Mineurs du Département de Justice et Police ont demandé la collaboration du S. S. J. pour surveiller ou suivre une jeune fille particulièrement difficile. C'est aussi à nous que s'adresse la Justice de Paix lorsque l'autorité tutélaire d'un autre canton lui demande des renseignements sur une jeune fille en place à Lausanne ou sur des familles ou des enfants ressortissants de son canton.

Au cours de cette année, notre activité s'est exercée principalement auprès de la Justice de Paix en tant qu'autorité tutélaire; nous espérons la développer maintenant auprès du Tribunal Civil de District en accompagnant plus souvent les parties, en assistant aux audiences et en présentant de plus nombreux rapports au sujet de l'attribution de la puissance paternelle sur les enfants dans les cas de divorce.

M.-L. CORNAZ, *l.c. jur.*

Le prix pour la paix institué par Lady Aberdeen...

...et que nous avions annoncé en son temps, comme s'en souviennent certainement nos lectrices, a été décerné à notre grande joie à l'une de nos amies et abonnées, M^{me} Hélène Emery, médecin-dentiste à Genève. A côté de son activité professionnelle, M^{me} Emery est une féministe convaincue, qui nous a donné de fréquentes preuves de son attachement à nos idées, et une fervente partisane de l'idée de paix par la compréhension internationale et l'éducation. Membre du Comité International féminin pour la paix et le désarmement, présidente du groupe de la paix de l'Association des femmes genevoises universitaires, elle a rédigé pour le présent à ce concours un mémoire vraiment remarquable, contenant notamment nombre d'heureuses suggestions pour intéresser la jeunesse à l'idéal de paix.

Toutes les plus chaleureuses et amicales félicitations de notre journal et de sa rédaction vont à cette occasion à M^{me} Emery, félicitations auxquelles nous savons que nos lectrices seront heureuses de joindre les leurs.

Le travail à domicile en Suisse

(Suite et fin.)¹

Certaines industries se rendent compte de ce fait. Ainsi, telle fabrique de sacs en cellophane envoie une instruatrice de village en village, pour montrer aux ouvrières comment coller le plus proprement et avec le moins de perte de temps possible les sacs qui leur sont confiés. Grâce à cet enseignement, il y a beaucoup moins de déchet. L'adresse manuelle varie énormément d'une personne à l'autre; certaines femmes emploieraient peu d'heures pour un travail que d'autres n'effectueraient qu'en douze à seize heures; ces dernières res-

¹ Voir le numéro précédent du *Mouvement*.

teront debout toute la nuit, car souvent la commande est faite l'après-midi pour le lendemain matin. Dans ce domaine, l'importance du contre-maitre ou de l'intermédiaire est capitale.

Les salaires étant basés sur l'offre et la demande, et la demande dépassant généralement l'offre, il ne faut pas s'étonner qu'ils soient extrêmement bas. La où la misère règne en maître, et où l'on a faim, les ouvriers ne considèrent pas en premier lieu l'intérêt général: ils ont avant tout besoin de quelques sous.

Il est difficile d'obtenir des renseignements précis sur ces salaires. Beaucoup de patrons les paient régulièrement, voudraient établir des tarifs, et même être assurés par un contrôle que ces tarifs soient respectés. D'autres, au contraire, font eux-mêmes baisser les salaires, et refusent pour des vêtements de payer les pièces manufacturées; en plus, ils paient irrégulièrement.

Le gain des ouvrières est très variable, d'aucunes annoncent de 200 à 300 fr. par an! Pour beaucoup d'entre elles, le travail à domicile est la seule source de gain, alors que

pour d'autres, c'est l'appoint nécessaire qui permet de faire vivre la famille.

Il y aurait déjà un grand pas de fait, si les obligations réciproques de l'employeur et de l'ouvrière à domicile étaient fixées par écrit, et si les patrons tenaient à jour une liste de leurs ouvrières. En outre, celles-ci devraient être préparées systématiquement au travail qu'on leur demande, le matériel (les fournitures très souvent) qu'elles sont obligées de fournir elles-mêmes devrait leur être remboursé, et l'employeur devrait les payer comptant. De leur côté, elles devraient être



La Conférence de Zurich de l'Alliance Internationale pour le Suffrage des Femmes

Nos lectrices n'ont certainement pas oublié que l'Alliance Internationale pour le Suffrage a décidé de convoquer à Zurich, à la fin de février, trois importantes réunions: d'abord la première session en 1937 de son Comité Exécutif (Board), puis la réunion qui doit statutairement prendre date une fois dans l'intervalle des Congrès de toutes les présidentes des Sociétés nationales affiliées à l'Alliance, et enfin une Conférence d'études consacrée essentiellement à des questions de féminisme et de paix. C'est donc une semaine de vie féministe internationale intéressante au plus haut point que nous avons en perspective, et nous voudrions dès maintenant engager très vivement toutes celles auxquelles l'occasion a manqué de participer à un grand Congrès international, comme celles qui voudraient renouveler les impressions bienfaisantes et encourageantes retirées de pareilles réunions, à mettre à part, si ce n'est tout le temps prévu pour la durée de cette Conférence, mais du moins quelques jours. Les dates choisies permettent en effet de profiter des billets à prix réduits des C. F. F., toutes les dispositions seront prises pour assurer des facilités de logements à Zurich à celles qui le désireraient, et il serait vraiment dommage de laisser échapper pareille occasion, malheureusement trop rare, de rencontrer chez nous, tant de personnalités féministes marquantes de tous les pays, et de pouvoir, en échangeant des idées et en discutant avec elles, reprendre courage pour la tâche quotidienne si souvent lourde à mener, sur notre rocailleux sol helvétique!

Grâce à l'activité du Bureau de Londres de l'Alliance internationale, auquel a été adjointe comme organisatrice spéciale, Miss Heneker, bien connue à Genève et à Lausanne, et grâce au précieux concours de notre présidente centrale suisse, M^{me} Leuch, aidée par les présidentes des deux Sociétés suffragistes de Zurich, un premier programme a pu être mis sur pied, que nous publions ci-après, en faisant toutes les réserves quant aux modifications qui pourraient encore y être apportées au cours des prochaines semaines. Mais tel

qu'il est maintenant, il donne déjà une idée suffisamment nette de l'intérêt que présenteront ces réunions.

PROGRAMME PROVISOIRE

(Sous réserve de modifications ultérieures)

JEUDI 25 FÉVRIER: Réunion du Comité Exécutif de l'Alliance. Déjeuner offert par Mrs. Corbett Ashby, présidente, aux membres du Comité de l'Alliance et à ceux du Comité de l'Association suisse.

VENDREDI 26 FÉVRIER: Réunion du Comité International de l'Alliance (Comité Exécutif et Présidentes des Sociétés affiliées siégeant en commun). Déjeuner offert aux participantes par l'Association suisse.

Soir: Meeting public de Jeunesse sous la présidence d'une déléguée d'une Société de jeunesse.

SAMEDI 27 FÉVRIER:

10 h.: Ouverture de la Conférence, sous la présidence de Mrs. Corbett Ashby. Discours de bienvenue.

Sous la présidence de la présidente ou de la vice-présidente de la Commission de la Paix de l'Alliance, discussions par groupes (Round Table discussions).

Une politique pratique de paix. Un rapporteur introduira la question et la parole sera donnée aux déléguées de différents pays.

Discussion d'une résolution à présenter à la séance de clôture de la Conférence.

Midi 30: Déjeuner offert par la Commission de la Paix de l'Alliance, sous la présidence de M^{me} Rosa Manus.

Invitations à des personnalités de marque. Discours divers.

15 h.: Deuxième séance (sous la présidence de Mrs. Corbett Ashby). Discussions par groupes (Round Table discussions).

Pourquoi faut-il obtenir le droit de vote pour les femmes?

a) *La valeur pour la femme, pour la famille, pour la société.*

b) *Plan d'action.* Un rapporteur introduira la question et la

parole sera donnée aux déléguées de pays ayant le suffrage féminin comme aux déléguées de pays qui ne l'ont pas encore.

Discussion d'une résolution à présenter à la séance de clôture de la Conférence.

Soir (20 h. 30): Meeting public

(Sous la présidence de M^{me} Leuch)

La démocratie et le suffrage féminin.

Y a-t-il place pour des femmes dans le gouvernement d'un pays?

Chômage et travail féminin.

Solidarité nationale et internationale.

DIMANCHE 28 FÉVRIER:

10 h.: Troisième séance de la Conférence

(sous la présidence de M^{me} Gourd)

Discussions par groupes (Round Table Discussions).

Le travail féminin et le chômage.

a) *Les conséquences économiques de la différence entre les sexes sur le marché du travail.*

b) *Comment assurer aux femmes, au point de vue légal, comme dans la pratique, l'égalité en matière de préparation professionnelle et d'emploi?*

Discussion d'une résolution à présenter à la séance de clôture de la Conférence.

Midi 30: Déjeuner offert par l'Alliance Internationale aux représentants des principales organisations masculines de Suisse.

Sujet de discussion: *Comment les électeurs peuvent-ils contribuer à faire progresser le suffrage féminin en Suisse?*

15 h. 30: Séance de clôture de la Conférence

(sous la présidence de Mrs. Corbett Ashby)

a) Présentation et vote de la résolution sur le suffrage féminin.

b) Présentation et vote de la résolution de la Commission de la Paix.

c) Présentation et vote de la résolution sur le travail féminin.

16 h.: Réunion privée du Comité de l'Alliance Internationale avec le Comité de l'Association suisse pour le Suffrage et les présidentes des Sections suisses, sous la présidence de Mrs. Corbett Ashby.

Sujet de discussion: *Que peut faire l'Alliance Internationale en faveur d'un plan d'action suffragiste en Suisse?*

Libre discussion entre les membres présents.

Soir: Soirée familiale offerte aux participantes à la Conférence, aux présidentes des Sociétés nationales affiliées à l'Alliance Internationale, et au Comité Exécutif de l'Alliance Internationale par le Comité Central suisse et les Sociétés suffragistes zurichoises.

LUNDI 1^{er} et MARDI 2 MARS: Séances du Comité Exécutif de l'Alliance.

Figures et portraits de femmes

Jane Addams¹

(1860-1935)

C'est par une lente maturation au plus profond de l'esprit et du cœur, par une étude clairvoyante qui s'est étayée sur le sens des réalités et sur une patience aussi agissante — si l'on peut ainsi dire — que longanime, que Jane Addams donna à sa vie son orientation définitive, puis son inébranlable continuité de vues et d'action.

Cette sincérité envers soi-même, cette patience, comme aussi son sens pratique, sa probité, sa propreté morale, elle les tenait de son père, John Addams, un descendant des quakers anglais émigrés, auquel elle avait voué une admiration passionnée et qui exerça sur elle une remarquable influence. Elle aima ses études, de hautes et solides études à Rockford College, qui l'enthousiasmaient pour la part qu'elles lui offraient de la richesse spirituelle du monde; mais elle sentit qu'elle ne pourrait se limiter à sa culture personnelle: «seule pouvait la contenter une existence sur le plan de la réalité».

Toute son œuvre se centra sur une préoccupation primordiale à ses yeux: la compréhension et l'éducation sociales, et elle vit un essai concret à tenter dans sa propre sphère d'abord et à l'intérieur de la nation. Ce fut l'origine de Hull

House, créé à Chicago en 1889, et où Jane Addams fixa sa demeure: Hull House, le premier *settlement* d'Amérique, le «*settlement* réconciliateur de mondes», sur l'exemple duquel il s'en éleva près de quatre cents aux Etats-Unis en l'espace de trente ans.



Cliché Mouvement Féministe

Jane Addams

¹ ELISABETH ROTTEN: *Jane Addams*, une brochure de 50 pages (en allemand) éditée par la Ligue internationale des femmes pour la paix et la liberté, Zurich. En vente à la *Pazifistische Bachersbüchle*, Zurich, Gartenhofstrasse 7, au profit du fonds Jane Addams pour la paix, à Genève.

Si Jane Addams attachait une importance extrême à cette action sociale, c'est qu'elle y voyait comme la cellule mère du travail pour la paix des peuples. Parce qu'elle put voir en Hull House comme une S. d. N. en petit, avec ses immigrants originaires de tous les coins du monde, elle crut aussi à «la nécessité d'une telle union de peuples à peuples et à l'impuissance de tout moyen basé sur la violence pour réaliser cette union». Et parce qu'elle avait la conviction des devoirs tout particuliers de la femme dans ce domaine, elle fut d'entre les plus ardents à revendiquer le droit de vote féminin. «J'ai la conviction, a-t-elle dit, que «paix» veut dire plus que «ne pas faire la guerre», à savoir que c'est prendre soin de toute vie humaine, ce respect du prochain pouvant, avec le temps et par un processus naturel, supprimer la guerre. ... «Une société, pense-t-elle d'autre part, dans laquelle la femme ne peut pas de toute façon travailler à côté de l'homme dans ce but, renonce à des forces vives. La femme n'a pas tant besoin du droit de vote comme la société a besoin de la femme pour se construire.»

Droit de vote féminin, travail social, travail pour la paix, devinrent ainsi pour elle une inséparable trilogie.

Dès 1890 sa conviction était faite sur cette liaison entre le travail social interne et le travail pour la paix à l'extérieur. Elle ne s'en ouvrit publiquement que dix ans plus tard, dans un magistral exposé à l'Assemblée des Sociétés américaines pour la paix, puis dans son livre: *Les nouveaux idéaux de la paix*. La critique fut élogieuse: «...Le pouvoir de compréhension humaine de cette femme est, au delà de toute com-

paraison, de plus vaste envergure et d'une plus grande force de pénétration des types humains les plus divers, que celle de n'importe quel éminent homme d'Etat. Et ce pouvoir n'est pas, chez Miss Addams, le fait de la sentimentalité. Elle est un penseur et une femme d'action.» Ce génie de compréhension qu'elle élargit sans cesse parmi ses «voisins» de Hull House, lui procura la popularité des classes indigentes parallèlement à la considération de l'élite du pays, et il faisait paraître presque accessoire ses autres dons: sa tolérance, son dévouement, son courage, et même sa haute intelligence.

«Son champ d'action devenait le monde.» Sa personnalité domina le Congrès international des femmes à Budapest, en 1913. Aussi les femmes d'Europe se tournèrent-elles spontanément vers elle dès les débuts de la grande guerre, durant laquelle Jane Addams mena une incessante action pacifiste: elle fut l'âme de la «Ligue des Femmes pour la Paix» (*Women's Peace Party*), fondée à Washington en 1915, présida le «Congrès international des femmes» qui suivit à La Haye, où se forma le Comité central des femmes pour une paix durable», dont émana à son tour, en 1919, la «Ligue internationale des femmes pour la paix et la liberté», «dont Zurich aura peut-être encore lieu d'être fière d'avoir été le berceau». Jane Addams présida la Ligue jusqu'à sa mort, dirigea tous ses Congrès, demeura en contact avec ses sections, qui s'étendaient bientôt à 56 pays. «Nous ne nous élevions pas seulement contre l'horreur et la barbarie de la guerre, non, mais presque plus encore contre le renversement de toutes les relations que la guerre apporte en soi.» Simultanément à ses